

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'AUBE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNE DE RHEGES

Séance du 16 juillet 2026

N° acte	D2026_24_SM
Nomenclature	8.4
Conseillers	11
En exercice	11
Présents	08
Représentés	00

Date de convocation
09/07/2026

Date d'affichage
09/07/2026

Objet
AVIS SUR LE PROJET EOLIEN VENT DES VIGNES SOCIETE EOLE DE LA PIERRE HARDY A BOULAGES

L'an deux mil vingt-six et le seize juillet à 19 h 00 le conseil de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur OUDIN Florent, Maire.

Présents : Mrs OUDIN Florent, OUTURQUIN Marc, Mme LANGRY Francine, M. CANOT Matthieu, M. FAUCONNET Hervé, Mme ANCELIN Chrystelle, M. ADNOT Alexandre, Mme DELANGRE Emilie formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme SCHMITT Murielle, M. CLIVOT Vivian

Absente : Mme FERON HELUARD Valérie

M. CANOT Matthieu a été élu secrétaire.

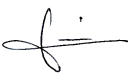
Monsieur le Maire donne connaissance du plan d'emplacement des éoliennes et des documents techniques du projet de parc éolien vent des Vignes par la société Eole de la Pierre Hardy sur le territoire de la commune de BOULAGES. Le projet comporte l'installation de 9 éoliennes, chaque éolienne aura une puissance maximale de 4,5 Mégawatts et une hauteur maximale de 240 en bout de pale.

Le Conseil Municipal,
Entendu les explications de Madame le Maire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

DONNE un avis favorable au projet de parc éolien Vent des Vignes par la Société Eole de la Pierre Hardy sur le territoire de la Commune de Boulages

CHARGE Monsieur le Maire de transmettre la délibération au représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,



Florent OUDIN

Signé par Florent OUDIN (COMMUNE DE RHEGES),
le Maire
le 23/07/2026 à 09:33:14
Ref:11462976-17311202-1-D

